

Contrat entre Club de Golf de l'île de Montréal (2004) inc. ayant sa principale place d'affaires au 3700 rue Damien-Gauthier à Montréal, H1A 5S2 (ci-après le « Club ») et « l'Adhérent » ci-après :

Prénom _____ Nom _____ # de membre _____

Adresse : _____ Ville _____

Code postal _____ Tél. Rés. _____ Tél. Cell. _____

Adresse courriel (OBLIGATOIRE): _____ Date de naissance _____

1. L'Adhérent désire se prévaloir de l'abonnement ou du forfait suivant pour la saison 2020: (conditions décrites ci-après)

Abonnement régulier :

- Or (19-29 ans) Or (30-34 ans) Or (35-44 ans) Or (45-64 ans) Or (65 ans et +) Or illimité
 Titanium Argent Bronze Junior + Carte dernière minute Junior sans réservation

Abonnement conjoint :

- Or (19-29 ans) Or (30-34 ans) Or (35-44 ans) Or (45-64 ans) Or (65 ans et +) Or illimité
 Titanium Argent Bronze

* Chacun de ces abonnements comporte une obligation minimale de dépenser une somme en boisson et nourriture incluant le service durant la saison de golf en cours au plus tard le 12 octobre 2020 (ci-après le « Minimum »).

2. L'Adhérent doit faire le paiement complet par chèque à la signature du contrat avant d'utiliser ses services. Ces montants sont non remboursables et ne peuvent faire l'objet d'aucun crédit.
3. Le Club met à la disposition de l'Adhérent dont l'abonnement comporte un Minimum une modalité de crédit pour ses consommations effectuées à ses services de casse-croûte, du Pub et de salle de réception. L'Adhérent autorise expressément le Club à percevoir le montant total des consommations effectuées à ces différents endroits durant un mois à même le solde créditeur de son compte maître le 15^e jour de chaque mois suivant. Toute consommation effectuée en excédent du solde créditeur du compte maître + toute autre somme pouvant être due au Club durant un mois sera perçue le 15^e jour du mois suivant sous forme de débit pré autorisé pour lequel l'Adhérent donne au Club l'autorisation expresse d'imputer à son compte à moins qu'un paiement complet n'ait été fait au préalable par chèque, comptant ou débit.
4. L'Adhérent s'engage à respecter en tout temps les règles d'étiquette du golf, les règlements et les directives du Club entre autres mais de façon non exhaustive et sous peine de sanctions :
- À se présenter au départ au moins 20 minutes à l'avance.
 - En cas d'annulation ou de modification d'une réservation pour le membre et ses invités, à en aviser la boutique au plus tard 3 heures avant son départ. En cas d'absences au départ et après avoir déjà été avisé une fois à cet effet, l'Adhérent accepte que des droits de jeu correspondants soient chargés à son compte.
 - À n'utiliser les services du Club que conformément aux privilèges, termes et conditions correspondant à son forfait, abonnement ou selon les produits ou services dûment payés.
5. Le Club pourra modifier en tout temps les règlements qui le régissent pour sa bonne gouverne et administration et ce, sans pour autant décharger l'Adhérent de ses obligations au présent contrat.
6. L'Adhérent n'a aucun droit relativement à l'administration et/ou à la gestion du Club.
7. L'Adhérent dégage et exonère d'avance le Club, ses officiers et/ou ses employés de toute responsabilité civile relative à toute erreur, action ou omission ayant pu entraîner des dommages corporels, matériels, psychologiques ou de quelque autre nature que ce soit à son égard. Il assume d'avance à ses propres risques toutes pertes, vols, dommages, destructions de ses biens, équipements et/ou effets personnels qu'il utilisera, laissera ou entreposera sur les lieux du Club.
8. L'Adhérent s'engage en tout temps à faire preuve de courtoisie et de prudence sur les lieux du Club.
9. Advenant un manquement de l'Adhérent aux obligations et termes du présent contrat, le Club peut le résilier en tout temps.
10. Le Club se réserve le droit de fermer ou d'interdire l'accès à une ou plusieurs de ses installations occasionnellement au cours de la saison à son entière discrétion et sans aucun recours de la part de l'Adhérent.
11. Dans le cas de la tarification au jeu des catégories Option 1 par lesquelles l'abonné paie un montant de 20\$ ou 10\$/partie, ces dépenses encourues seront accumulées sur une base mensuelle et seront perçues sous forme de débits pré autorisés le 15 du mois suivant à moins qu'elles n'aient été payées auparavant.
12. Le Club peut louer un casier à l'Adhérent dont ce dernier se rend responsable avec la clé mise à sa disposition. Il s'engage à garder le tout en bon état. Au 15 novembre 2020, il doit remettre sa clé à l'administration sinon il accepte qu'un montant de 40\$ lui soit facturé. Le Club se dégage de toutes responsabilités face aux dommages ou pertes causés au contenu du casier par le feu, l'eau, la fumée, le vol, le vandalisme ou autrement. Le Club se réserve le droit de retirer le privilège d'utilisation du casier à quiconque ne respecte pas les règles établies.
13. L'accès à l'entrepôt de sacs est strictement réservé au personnel du Club. L'Adhérent doit aviser le personnel à l'accueil au moins 20 minutes avant son départ lorsqu'il désire son sac. Le Club se dégage de toutes responsabilités face aux dommages ou pertes qui pourraient être causés au sac de l'Adhérent ou à son contenu par le feu, l'eau, la fumée, le vol, le vandalisme ou de quelque façon que ce soit. Le 31 octobre 2019, l'Adhérent doit reprendre son sac. Le Club se réserve le droit de retirer ce droit à quiconque ne respectant pas les règles établies.
14. Sauf autrement indiqué, tous les prix au présent contrat sont taxes en sus.
15. Tous les droits et privilèges conférés par le présent contrat sont incessibles.
16. Le présent contrat est régi par les lois de la Province de Québec.

L'Adhérent déclare avoir reçu une copie du présent contrat, en avoir pris connaissance, en avoir accepté tous les termes et engagements, en être pleinement satisfait et avoir apposé sa signature en toute connaissance de cause.

Date : _____ SIGNATURE _____

Dans le bottin des membres, je ne désire pas afficher mes coordonnées ma date de fête

APPLICABLE À TOUS LES ABONNEMENTS

- Privilège de réservation de 14 jours à l'avance sur place, par téléphone ou en ligne
- Services inclus : balles de pratique inclus (**limite de 7 petits paniers par jour**), chariot et calcul d'handicap et rabais de 25% sur marchandise de boutique (sauf balles et gants)
- Droit de jeu de 10\$/partie tous les jours après 16h et crédit au prorata des trous non jouées en cas de pluie
- Adhésion Golf Québec 37\$/adulte et junior (+ taxes)
- Frais de 25\$ (non taxable) au comité golf pour les activités des membres (junior non-inclus)
- Minimum de 325\$ (avant taxes) en boisson et nourriture (sauf junior)

OR(19-29 ans) Initiales : ____ **OR(30-34 ans)** Initiales : ____ **OR(35-44 ans)** Initiales : ____ **OR(45-64 ans)** Initiales : ____ **OR(65 et +)** Initiales : ____

- Sauf lors de la tenue de tournois déterminée exclusivement par le Club, privilège de jeu valide en tout temps au tarif de 20\$ ou 10\$/partie selon conditions
- Possibilité de participer à tous les tournois des membres du Club

OR illimité Initiales : ____

- Sauf lors de la tenue de tournois déterminée exclusivement par le Club, privilège de jeu valide en tout temps selon conditions
- Possibilité de participer à tous les tournois des membres du Club

ARGENT Initiales : ____

- Sauf lors de la tenue de tournois déterminée exclusivement par le Club, privilège de jeu valide du lundi au vendredi sauf les jours fériés au tarif de 20\$ ou 10\$ / partie selon la journée
- Possibilité de participer à l'ensemble des tournois, moyennant un coût du droit de jeu de 49\$(île) ou 55\$(Irlande) + taxes, souper obligatoire pour ouverture et fermeture
- Possibilité de participer à l'Interclubs sur paiement des droits de jeu de 49\$(île) ou 55\$(Irlande) + taxes/partie + le frais d'inscription. (l'équipe peut être composée d'un maximum de 2 membres hommes argent ou bronze et une femme argent ou bronze)

BRONZE Initiales : ____

- Sauf lors de la tenue de tournois déterminée exclusivement par le Club, privilège de jeu valide du lundi au jeudi sauf les jours fériés au tarif de 20\$ ou 10\$/partie
- Possibilité de participer à l'ensemble des tournois (sauf championnat du club) moyennant un coût du droit de jeu de 49\$(île) ou 55\$(Irlande) + taxes, souper obligatoire pour ouverture et fermeture
- Possibilité de participer à l'Interclubs sur paiement du droit de jeu de 49\$(île) ou 55\$(Irlande) + taxes/partie + le frais d'inscription. (l'équipe peut être composée d'un maximum de 2 membres hommes argent ou bronze et une femme argent ou bronze)

TITANIUM Initiales : ____

- Sauf lors de la tenue de tournois déterminée exclusivement par le Club, privilège de jeu valide en tout temps après 14h30 ET lundi au vendredi sauf fériés avant 7h30 au tarif de 20\$ ou 10\$/partie après 16h
- Possibilité de participer à l'ensemble des tournois membres (sauf championnat du club et interclubs) moyennant un coût du droit de jeu de 49\$(île) ou 55\$(Irlande) + taxes + le frais d'inscription + souper obligatoire pour ouverture et fermeture

JUNIOR VIP (10 à 18 ans) Initiales : ____

- Sauf lors de la tenue de tournois déterminée exclusivement par le Club, privilège de jeu illimité en tout temps avec possibilité de réservation 12 heures avant le départ sauf :
 - * Aucune réservation permise les vendredis
 - * Aucune réservation permise avant 12h00 les samedis, dimanches et jours fériés
 - * Aucune réservation sur un départ seul (le junior doit se jumeler avec un groupe ou être accompagné d'un adulte payant)
- Réservation permise 14 jours d'avance quand vous jouer avec votre parent/membre (la réservation doit être faite par le parent/membre):
 - * Lundi au jeudi sauf les jours fériés
 - * Samedi-dimanche et jours fériés après 12h
- Privilège de participation aux tournois d'ouverture, de clôture, Ryder Cup et Championnat du Club junior sur paiement du droit de jeu de 20\$ + taxes/partie et le frais d'inscription
- balles de pratique illimités, ½ casier, entreposage du sac et nettoyage des bâtons

JUNIOR dernière minute sans réservation (10 à 18 ans) Initiales : ____

- Sauf lors de la tenue de tournois déterminée exclusivement par le Club, privilège de jeu illimité en tout temps sans réservation
- Aucune possibilité de participer aux tournois membres
- Promotion : 150\$ (balles de pratique illimités, ½ casier, entreposage du sac et nettoyage des bâtons)

AUTRES SERVICES : 1^{er} service : 155\$ Services supplémentaires : 55\$/chacun Initiales : ____

- Service de vestiaire et ½ casier
- ½ casier supplémentaire
- Cirage de souliers
- Entreposage des sacs et nettoyage des bâtons
- Entreposage du chariot à main